



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 4 décembre 2008

TAXES FONCIERES : HALTE A LA HAUSSE !

Le Président de l'UNPI, Jean Perrin, vient de présenter à la presse les résultats de l'Observatoire UNPI - Taxes Foncières - pour la 3ème année consécutive.

Les résultats portent sur 30 000 communes ainsi que départements et régions et montrent l'évolution de la somme totale payée par les propriétaires, au titre de la taxe foncière sur la propriété bâtie (TFPB), sur la période 2003/2008.

On constate une augmentation très importante - **37% sur 5 ans, soit une moyenne de 1 120€ par ménage** - qui dépasse largement l'évolution du coût de la vie sur cette période et a notamment pour conséquence de retirer du pouvoir d'achat aux propriétaires.

Jean Perrin craint une forte hausse des prélèvements pour les années à venir compte tenu :

- d'une part, de la baisse des recettes des collectivités territoriales du fait du retournement du marché immobilier et de la crise économique et financière actuelle,
- et, d'autre part, du coût de la dette des collectivités locales ainsi que de la baisse des dotations de l'Etat. Certaines se sont en effet lancées dans des emprunts à taux variables qui vont coûter fort cher.

Une fois de plus ce sont les propriétaires qui seront mis à contribution.

Pour ces raisons, l'UNPI demande :

- d'instaurer un plafonnement sur les prélèvements obligatoires sur le patrimoine,
- de limiter l'évolution des taxes foncières à l'indice des prix à la consommation,
- de donner aux collectivités locales la liberté de fixer à la baisse les taux pour favoriser la concurrence entre elles.

Les propriétaires n'acceptent plus d'être "*la vache à lait*" de l'Etat et des collectivités territoriales.

Contact presse :

Anne PRONIER

01 44 11 32 54

Résultats

<http://www.unpi.org/index.php?action=recherche&sousfamille=SF63&famille=F1>